



CHARTE D'ENGAGEMENT

voulues par les Eglises catholique et réformée du canton de Fribourg pour l'accomplissement des missions en collaboration.

La présente charte énonce les dispositions d'esprit attendues de la part des personnes qui, en mission pour l'Eglise, s'engagent à témoigner de leur foi dans les domaines de l'aumônerie, de l'enseignement religieux et de célébrations communes.

Dans l'exercice de sa mission, la personne:

- prend soin de se présenter avec transparence auprès des personnes rencontrées (je dis qui je suis)
- s'enquiert avec tact et discrétion de l'appartenance religieuse des personnes rencontrées (je souhaite connaître qui tu es)
- s'est informée sur les doctrines et valeurs importantes de l'autre confession et sur les textes œcuméniques adoptés par les deux Eglises, et développe ses compétences œcuméniques auprès de professionnels reconnus (j'apprends à connaître le sujet et je me tiens informé-e)
- est attentive à la portée confessionnelle possible de ses interventions ou de ses offres (je suis conscient-e de ce que je fais et de ce que je fais faire)
- est attentive aux thèmes qu'elle aborde et à la manière de les aborder (je suis conscient-e de ce que je fais et de ce que je fais faire)
- porte le souci de valoriser la foi chrétienne par-delà les confessions (je suis chrétien-ne avant d'être catholique ou réformé-e)
- si une spécificité confessionnelle apparaît, porte un regard de respect qui ne répond pas à la place de l'autre mais qui valorise sa foi (je parle de l'autre avec respect)
- s'en réfère nécessairement à l'aide de personnes formées et mandatées par leur Eglise pour aborder ou présenter les thèmes suivants :
 - l'eucharistie et la sainte-cène,
 - la confession et le pardon des péchés, le sacrement des malades,
 - l'éthique de la sexualité,
 - l'organisation institutionnelle de chaque Eglise,
 - la piété mariale, le culte des saints, la prière pour les morts, les pèlerinages

(je connais mes limites et je sais que je ne suis pas tout-e seul-e)

Ayant reçu une mission de mon Eglise dans le cadre d'une mission en collaboration avec l'Eglise sœur, je m'engage à honorer les termes de cette charte.

Prénon et nom:	F	Fonction:
Lieu et date:	ς	Signature :

Les moyens que les deux Eglises proposent pour mettre en pratique la charte

Moyens spirituels

- La lecture, la méditation, la célébration personnelle ou collective de la Parole de Dieu contenue dans les Ecritures bibliques,
- Le Notre Père,
- La prière adressée à Dieu Père, Fils et Esprit, sous ses différentes formes (louange, humilité, pardon, supplication, intercession),
- La musique et le chant religieux en lien avec le Dieu trinitaire et l'expérience croyante,
- Les temps de préparation (Avent et Carême) et les fêtes chrétiennes (Noël, Vendredi-Saint, Pâques, Ascension, Pentecôte), et leur symbolique,
- Le baptême chrétien,
- La culture religieuse exprimée dans les arts,
- Les grandes figures chrétiennes.

Moyens éthiques

- L'éthique de l'amour de Dieu reçu en Jésus-Christ,
- L'éthique de l'amour et de l'acceptation de soi et du prochain,
- Le respect de la personne humaine et de sa dignité sans distinction,
- Le respect de la Création,
- Le respect des Eglises et de leurs héritages, et la considération des autres grandes traditions religieuses de l'humanité,
- La connaissance de l'engagement chrétien pour une société plus humaine, plus juste et plus fraternelle.

Documents de travail

- Charte œcuménique de la CTEC (Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse) signée par toutes les Eglises de Suisse le 23 janvier 2005,
- Catéchisme de l'Eglise catholique, Paris, Desclée, 1997,
- Youcat: catéchisme de l'Eglise catholique pour les jeunes, Paris, Cerf, 2011,
- Pierre Gisel (dir.), Encyclopédie du protestantisme, Paris, Genève, PUF/Labor et Fides, 2006,
- Antoine Nouis, Un catéchisme protestant, Paris, Olivétan, 2010.